

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE**
Séance ordinaire du 16 décembre 2025

Séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville tenue le mardi 16 décembre 2025 à 19h30, au siège social de la Régie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire, et à laquelle sont présents :

Pour la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire : Madame la mairesse Suzanne Boulais ainsi que Mesdames les conseillères Audrey Ashworth et Josianne Bouchard.

Pour la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : Monsieur le maire Mario van Rossum ainsi que Monsieur le conseiller Maxime Lasnier et Madame la conseillère Karine Trudeau.

Les membres du Conseil d'administration forment quorum sous la présidence de Madame Suzanne Boulais.

Sont également présents :

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie;

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie; et Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie.

1- Ouverture de la séance

Ri-2025-12-1883

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont effectué une visite de la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville avant la présente séance et qu'ils sont tous présents depuis 19h00 dans la salle où se tiendra la séance du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie;

Considérant qu'habituellement, aucun citoyen n'assiste aux séances du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie et que présentement, à 19h15, il n'y en a aucun dans la salle;

Considérant que tous les membres du Conseil d'administration souhaitent commencer la séance immédiatement, soit à 19h15, et qu'ils s'engagent à recommencer leurs délibérations si un ou des citoyens se présentent entre 19h15 et 19h30;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Trudeau

ET RÉSOLU de commencer la présente séance du Conseil d'administration à 19h15, et ce, même si elle est prévue à 19h30 selon le calendrier des séances ordinaires ayant été adopté le 18 novembre 2025 et ayant fait l'objet d'un avis public (réf. résolution No Ri-2025-11-1879).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En conséquence, Madame Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration, procède à l'ouverture de la séance à 19h15.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE**
Séance ordinaire du 16 décembre 2025

2- Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 16 décembre 2025;

Ri-2025-12-1884

Considérant que lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière, comme suit :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Approbation du procès-verbal du 18 novembre 2025
- 4- Comptes
- 5- Correspondance
- 6- Assurances de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026
 - 6.1 Assurances générales : renouvellement du contrat
 - 6.2 Assurance accidents pour les pompiers : renouvellement du contrat
- 7- *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)*
 - 7.1 Désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités : mise à jour du formulaire
 - 7.2 Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels : exemption d'obligation pour la Régie intermunicipale d'incendie
- 8- Mise à jour de la liste des pompiers
- 9- Interventions de la Régie intermunicipale d'incendie en entraide – Facturation du carburant : tarif pour l'année 2026
- 10- « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu : annulation du troisième atelier virtuel prévu le 9 décembre 2025
- 11- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés
- 12- Prévention résidentielle 2025 à Mont-Saint-Grégoire – Envoi de lettres et de formulaires aux résidents absents : suivi
- 13- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie
 - 13.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)
 - 13.2 Comité des directeurs des Services de sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu : rencontre du 9 décembre 2025
 - 13.3 Comité municipal de sécurité civile (CMSC)
 - 13.3.1 Rémunération des citoyens pour l'année 2025
 - 13.3.2 Tarifs de rémunération des citoyens pour l'année 2026
 - 13.4 Possibilité d'adhésion d'autres municipalités à la Régie intermunicipale d'incendie
 - 13.5 État du bâtiment de la caserne à Sainte-Brigide-d'Iberville : suivi
- 14- Rapports des membres du Conseil d'administration
- 15- Varia
 - 15.1 Opti-Fest du 22 novembre 2025 : courriel de remerciement du Club Opti-jeunesse de Mont-Saint-Grégoire
- 16- Période de questions
- 17- Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Audrey Ashworth

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant sous la rubrique « Varia » :

- 15.2 Service des loisirs et de la culture de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : demande pour des walkies-talkies (émetteurs-récepteurs portatifs)

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE**
Séance ordinaire du 16 décembre 2025

Le « Varia » demeure ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3- Approbation du procès-verbal du 18 novembre 2025

Ri-2025-12-1885

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 novembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Audrey Ashworth

ET RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 18 novembre 2025, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- Comptes

Ri-2025-12-1886

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste des comptes payés et des comptes à payer de la Régie intermunicipale d'incendie en date du 16 décembre 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario van Rossum

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes à payer, le tout pour un montant total de 40 577,67 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Irène King, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie, certifie par la présente que des crédits sont disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées sont effectuées.

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

5- Correspondance

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la liste de la correspondance transmise à la Régie intermunicipale d'incendie depuis la séance ordinaire tenue le 18 novembre 2025.

Lecture en est faite par la directrice générale et greffière-trésorière.

6- Assurances de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026

6.1 Assurances générales : renouvellement du contrat

Ri-2025-12-1887

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie de la lettre datée du 21 novembre 2025 du Fonds d'assurance des municipalités

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 16 décembre 2025**

du Québec concernant le renouvellement de la police d'assurances de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026 ainsi que copie des conditions de renouvellement;

Considérant que les valeurs du tableau « Biens divers » sont demeurées les mêmes qu'en 2025 et que les valeurs du tableau « Emplacements » ont été automatiquement augmentées de 3 %;

Considérant que pour le tableau « Véhicules », aucune évaluation professionnelle dans le but de maintenir leur valeur agréée n'est requise par l'assureur avant le prochain renouvellement, soit le 1^{er} janvier 2027;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josianne Bouchard

ET RÉSOLU d'approuver le renouvellement du contrat concernant la police d'assurances de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026, selon les conditions proposées par le Fonds d'assurance des municipalités du Québec, le tout pour un montant total de 18 993,25 \$ incluant toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Assurance accidents pour les pompiers : renouvellement du contrat

Ri-2025-12-1888

Considérant que les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du certificat d'assurance et des conditions de renouvellement de la police d'assurance accidents pour les pompiers de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026, le tout tel que transmis par courriel le 21 novembre 2025 par la Fédération québécoise des municipalités (FQM Assurances);

Considérant que les membres du Conseil d'administration sont d'accord avec le contenu de cette police d'assurance accidents pour les pompiers;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Trudeau

ET RÉSOLU d'approuver le renouvellement du contrat concernant la police d'assurance accidents pour les pompiers de la Régie intermunicipale d'incendie pour l'année 2026, selon les conditions proposées par la compagnie d'assurances AIG du Canada (via FQM Assurances), le tout pour un montant total de 817,50 \$ incluant toutes les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7- Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)

7.1 Désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités : mise à jour du formulaire

Ri-2025-12-1889

Considérant que, selon l'article 8 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1)*, les fonctions de responsable de l'accès aux documents et de responsable de la protection des renseignements personnels reviennent

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 16 décembre 2025**

d'office au président ou à la présidente de la Régie intermunicipale d'incendie;

Considérant que le président ou la présidente peut déléguer ces fonctions, en tout ou en partie, et désigner une personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels;

Considérant qu'un avis écrit de cette délégation de responsabilités doit être transmis à la Commission d'accès à l'information du Québec;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario van Rossum

ET RÉSOLU :

- de réitérer la désignation de Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière, à titre de personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels pour la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville;
- de transmettre à la Commission d'accès à l'information du Québec une mise à jour du document intitulé « Formulaire de désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités », lequel sera dûment complété et signé par Madame Suzanne Boulais, présidente actuelle du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels : exemption d'obligation pour la Régie intermunicipale d'incendie

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière, mentionne aux membres du Conseil d'administration que :

- La Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville est un organisme public au sens de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).
- Conformément à l'article 8.1 ajouté à la *Loi sur l'accès* et entré en vigueur le 22 septembre 2022, la Régie intermunicipale d'incendie a formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels (réf. résolution No Ri-2022-10-1497).
- Selon le *Règlement excluant certains organismes publics de l'obligation de former un comité sur l'accès à l'information et la protection de renseignements personnels* publié dans la *Gazette officielle du Québec* le 17 mai 2023, la Régie intermunicipale d'incendie a été exemptée de l'obligation de maintenir ce comité.

8- Mise à jour de la liste des pompiers

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière, indique aux membres du Conseil d'administration les modifications apportées à la liste des pompiers du Service de sécurité incendie (SSI) au cours de l'année 2025, à savoir :

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 16 décembre 2025**

- Monsieur Yannick Moquin a été embauché le 20 mai 2025 (réf. résolution No Ri-2025-05-1824) et suivra éventuellement le programme de formation « Pompier I »;
- Monsieur Steve Joncas a donné sa démission du Service de sécurité incendie, et ce, pour des raisons personnelles.

Au total, en date du 16 décembre 2025, le Service de sécurité incendie compte 21 pompiers incluant les 5 officiers.

En ce qui concerne le poste de technicien en prévention incendie (TPI), aucun changement n'est survenu au cours de l'année 2025. Monsieur Dominic Drouin, embauché en novembre 2014, est toujours en poste (réf. résolution No Ri-2014-11-594).

9- Interventions de la Régie intermunicipale d'incendie en entraide – Facturation du carburant : tarif pour l'année 2026

Ri-2025-12-1890

Considérant que les membres du Conseil d'administration ne désirent pas modifier le tarif de 3,00 \$ par kilomètre fixé depuis novembre 2021 pour la facturation du carburant lors des interventions de la Régie intermunicipale d'incendie en entraide (réf. résolutions Nos Ri-2021-11-1386, Ri-2022-12-1512, Ri-2023-12-1639 et Ri-2024-12-1769);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maxime Lasnier

ET RÉSOLU de maintenir le tarif de 3,00 \$ par kilomètre pour la facturation du carburant lors des interventions de la Régie intermunicipale d'incendie en entraide au cours de l'année 2026, sauf lorsque l'ampleur d'une intervention donne lieu à une ou plusieurs factures de carburant spécifiques à cette entraide.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu : annulation du troisième atelier virtuel prévu le 9 décembre 2025

Les membres du Conseil d'administration sont informés que le troisième atelier virtuel dans le cadre de l'élaboration du « Plan climat » de la MRC du Haut-Richelieu, prévu le 9 décembre 2025 de 9h00 à 11h00, a été annulé. Une nouvelle date sera fixée ultérieurement (réf. procès-verbal du 18 novembre 2025, point 15, page 1755).

11- Prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés

Il n'y a aucun dossier à l'ordre du jour concernant la prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés.

12- Prévention résidentielle 2025 à Mont-Saint-Grégoire – Envoi de lettres et de formulaires aux résidents absents : suivi

Madame Irène King, directrice générale et greffière-trésorière, rappelle aux membres du Conseil d'administration que 100 lettres et formulaires ont été

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 16 décembre 2025**

postés aux résidents des secteurs ciblés pour la prévention résidentielle 2025 sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire qui étaient absents au moment de la visite des pompiers (réf. résolution No Ri-2025-10-1870 et procès-verbal du 18 novembre 2025, point 18, page 1757).

À ce jour, 30 formulaires complétés ont été reçus, ce qui porte le taux de réponse à 66 % pour la prévention résidentielle 2025 sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire.

13- Rapport du directeur du Service de sécurité incendie

13.1 Activités du Service de sécurité incendie (SSI)

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, présente aux membres du Conseil d'administration un rapport verbal concernant les activités du SSI au cours des dernières semaines.

13.2 Comité des directeurs des Services de sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu : rencontre du 9 décembre 2025

Une rencontre du Comité des directeurs des Services de sécurité incendie de la MRC du Haut-Richelieu a eu lieu à la MRC le 9 décembre 2025 à 13h30.

Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, a participé à cette rencontre et en donne un bref résumé.

La directrice générale et greffière-trésorière dépose aux membres du Conseil d'administration l'ordre du jour de cette rencontre. Pour l'instant, aucun compte rendu n'a été transmis par la MRC du Haut-Richelieu.

13.3 Comité municipal de sécurité civile (CMSC)

13.3.1 Rémunération des citoyens pour l'année 2025

Pour l'année 2025, le montant de la rémunération des citoyens pour leur participation aux réunions du Comité municipal de sécurité civile (CMSC) a été fixé à 51,50 \$ par réunion, le tout payable une fois par année au mois de décembre, selon le nombre de réunions auxquelles chaque citoyen aura participé (réf. résolution No Ri-2024-12-1772).

Étant donné que le CMSC n'a pas tenu de réunion au cours de l'année 2025, les citoyens faisant partie de ce Comité ne recevront aucune rémunération pour cette année.

13.3.2 Tarifs de rémunération des citoyens pour l'année 2026

Ri-2025-12-1891

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josianne Bouchard

ET RÉSOLU de fixer les tarifs de rémunération des citoyens faisant partie du Comité municipal de sécurité civile (CMSC) comme suit pour l'année 2026 :

- 51,50 \$ par réunion;

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE**
Séance ordinaire du 16 décembre 2025

- pour un rôle actif advenant un sinistre, même tarif horaire que celui accordé aux lieutenants du Service de sécurité incendie, soit 30,85 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.4 Possibilité d'adhésion d'autres municipalités à la Régie intermunicipale d'incendie

Les membres du Conseil d'administration discutent avec Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, et Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint, de la possibilité d'adhésion d'autres municipalités à la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville.

13.5 État du bâtiment de la caserne à Sainte-Brigide-d'Iberville : suivi

Les délégués de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville siégeant à la Régie intermunicipale d'incendie discutent avec Monsieur Ernest Bernhard, directeur du Service de sécurité incendie, de l'état du bâtiment de la caserne de Sainte-Brigide-d'Iberville et de diverses possibilités de subvention pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie (ex. Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) 2025-2028 – Volet 2 – Projets de casernes de pompiers).

Références :

- procès-verbal du 19 décembre 2023, point 15.3, page 1507
- procès-verbal du 19 novembre 2024, point 20.3, page 1620
- procès-verbal du 18 février 2025, point 12.4, pages 1659 et 1660

14- Rapports des membres du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'administration n'ont aucun rapport à présenter.

15- Varia

15.1 Opti-Fest du 22 novembre 2025 : courriel de remerciement du Club Opti-jeunesse de Mont-Saint-Grégoire

Les membres du Conseil d'administration ont reçu copie du courriel daté du 3 décembre 2025 du Club Opti-jeunesse (anciennement Club Optimiste) de Mont-Saint-Grégoire remerciant la Régie intermunicipale d'incendie pour la présence de pompiers et de véhicules afin d'assurer la sécurité des participants lors de la course qui a eu lieu dans le cadre de l'Opti-Fest le 22 novembre 2025 (réf. procès-verbal du 17 juin 2025, point 13.2, pages 1699 et 1700).

15.2 Service des loisirs et de la culture de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville : demande pour des walkies-talkies (émetteurs-récepteurs portatifs)

Madame Karine Trudeau, conseillère municipale de Sainte-Brigide-d'Iberville, demande si le Service de sécurité incendie (SSI) possède des walkies-talkies

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE
DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
Séance ordinaire du 16 décembre 2025**

(émetteurs-récepteurs portatifs) à remettre ou à prêter à la Municipalité pour une utilisation par le Service des loisirs et de la culture.

Monsieur Christian Duchesne, directeur adjoint du Service de sécurité incendie, fera l'inventaire de l'ensemble des radios portatives du SSI et déterminera celles qui pourraient être remises ou prêtées à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville.

16- Période de questions

Il n'y a aucune personne présente dans la salle.

17- Levée de la séance

Ri-2025-12-1892

Considérant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Karine Trudeau

ET RÉSOLU de lever la séance à 20h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suzanne Boulais, présidente

Irène King, directrice générale
et greffière-trésorière

Attestation relative à la signature des résolutions

Je, soussignée, Suzanne Boulais, présidente du Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Suzanne Boulais, présidente